

Conditions générales XTRA Listes de naissance Dreambaby

Les Conditions générales Xtra Listes de naissance Dreambaby (ci-après : « les Conditions ») régissent la relation entre le Titulaire, le Vendeur et le Donateur. En utilisant le site web du Vendeur et en publiant, en gérant ou en consultant une liste de naissance, le Titulaire ou le Donateur prend connaissance des Conditions générales ci-dessous et en accepte l'application. Les listes de naissance publiées avant le 1^{er} janvier 2019 restent cependant soumises aux conditions générales qui étaient d'application au moment de leur publication.

[Conditions générales pour listes de naissance publiées avant le 9 janvier 2018.](#)
[Conditions générales pour listes de naissance publiées du 9 janvier au 1^{er} mai 2018 inclus.](#)
[Conditions générales pour listes de naissance publiées du 2 mai 2018 au 9 octobre 2018 inclus.](#)
[Conditions générales pour listes de naissance publiées du 10 octobre 2018 au 31 décembre 2018 inclus.](#)

Au cas où les Conditions générales Xtra Listes de naissance Dreambaby présenteraient des lacunes, elles sont complétées par les Conditions générales Xtra Dreambaby et les Conditions générales Xtra Webshop Dreambaby. En cas de contradiction entre les Conditions générales Xtra Dreambaby ou les Conditions générales Xtra Webshop Dreambaby et les Conditions générales Xtra Listes de naissance Dreambaby, ces dernières prévalent en raison de leur caractère spécifique dans le cadre des opérations ou actions liées aux listes de naissance.

Les Conditions générales Xtra, portées à la connaissance de chaque client Xtra et approuvées par ce dernier lors de la demande de profil Xtra, restent intégralement d'application, en ce compris les modifications apportées à celles-ci conformément au point 9 des Conditions générales Xtra (lesquelles peuvent être consultées sur <https://monxtra.be/conditions-generales>).

Dans le cas où le client Xtra ne serait pas (plus) d'accord avec l'application d'une ou de plusieurs disposition(s) des Conditions générales Xtra Listes de naissance Dreambaby ou des Conditions générales Xtra, toute utilisation, publication, gestion ou consultation de la liste de naissance sera impossible.

Identité du Vendeur

- Dreambaby** A) *Le magasin de référence du Titulaire de la liste est un point de vente Dreambaby Dreambaby S.A.*
dont le siège social est établi à B-1500 HALLE, Edingensesteenweg 196,
TVA BE 0472.630.817 – RPM Bruxelles
- B) *Le magasin de référence du Titulaire de la liste est un point de vente DreamLand DreamLand S.A.*
dont le siège social est établi à B-1500 HALLE, Edingensesteenweg 196,
TVA BE 0448.746.645 – RPM Bruxelles
- C) *Le magasin de référence du Titulaire de la liste est un point de vente Colruyt Établissements Franz Colruyt S.A.*
dont le siège social est établi à B-1500 HALLE, Edingensesteenweg 196,
TVA BE 0400.378.485 – RPM Bruxelles

Service clientèle Le Service clientèle de Dreambaby est joignable au +32 (0)2 363 56 65, par e-mail à l'adresse advieslijn@dreambaby.be, via le formulaire de contact sur le site web www.dreambaby.be ou par courrier à l'adresse Edingensesteenweg 196, 1500 HALLE.

Définitions et nature de la convention liste de naissance

Titulaire	Le(s) Titulaire(s) est/sont le(s) futur(s) parent(s) qui prend/prennent la décision de publier une liste de naissance auprès du Vendeur. Le Vendeur n'admet qu'un seul (1) Titulaire par liste de naissance/adresse, même en cas de naissance multiple. Seul un Client Xtra peut être Titulaire.
Client XTRA	Le Client Xtra est la personne physique qui demande ou utilise un profil Xtra par le biais des moyens de communication prévus à cet effet. Le Client Xtra doit être majeur et doit toujours agir en qualité de consommateur. Toute personne mineure ou n'agissant pas en qualité de consommateur ne peut en aucun cas devenir Client Xtra.
Consommateur	Toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale.
Donateur	Le Donateur est la personne physique (ex. famille, connaissances, amis...) ou morale qui paie un ou plusieurs des articles figurant sur la liste de naissance du Titulaire. En aucun cas le Donateur n'est l'acheteur légal d'un article se trouvant sur la liste de naissance. En ligne, seul un Client Xtra peut être Donateur.
Magasin de référence	Le magasin où le Titulaire a publié la liste de naissance ou celui qu'il a sélectionné comme magasin de référence dans le menu déroulant lors de la publication en ligne de la liste de naissance.
Liste de naissance	Une liste de souhaits du Titulaire dans laquelle le Donateur peut choisir sans obligation un article pour un nouveau-né et le payer. Le placement de certains articles (voir ci-après) sur la Liste de naissance par le Titulaire n'est pas sans engagement (voir ci-après, sous « obligation d'achat »).
Convention liste de naissance	La Convention liste de naissance est la convention-cadre <u>au sein/en vertu de laquelle</u> différents contrats de vente sont conclus entre le Vendeur et le Titulaire. Dans ce cadre, la vente par le Vendeur au Titulaire est toujours soumise à la condition suspensive qu'un Donateur paie pour un article sur la Liste de naissance. Constituent une exception à la vente sous condition suspensive : (1) les vêtements pour bébé et enfant (en ce compris les accessoires) et (2) les articles n'appartenant pas à l'assortiment habituel du Vendeur. Ces articles font naître, dès leur publication sur la Liste de naissance, un contrat de vente avec une obligation de paiement pour le Titulaire, laquelle doit être remplie au plus tard lors de la clôture de la Liste (voir ci-après).

Conditions générales listes de naissance

- Objet des Conditions** : ces Conditions visent à fournir au Titulaire/Donateur les informations nécessaires concernant les droits et obligations liés à la Convention liste de naissance. Pour les détails pratiques, des informations détaillées sur les diverses options ou modalités proposées ou des questions relatives à la création, la modification et les possibilités d'utilisation de la Liste de naissance ou concernant l'assortiment et les possibilités de livraison ou d'enlèvement, nous vous renvoyons vers nos magasins Dreambaby, nos magasins DreamLand avec un Shop Dreambaby ou notre Service clientèle.
- La Convention liste de naissance naît de la publication de la Liste et prend fin lors de sa clôture. En raison de la nature de cette convention, la propriété d'un article repris sur la Liste de naissance, ainsi que les droits et/ou obligations y afférents, sont directement transférés, après paiement, au Titulaire.

Lors de la clôture de la Liste de naissance, le Titulaire se voit octroyer par le Vendeur une carte-cadeau de 10%, en cas de naissance simple, ou de 15%, en cas de naissance multiple, du montant total des achats effectués par le biais de la Liste, après déduction de : (1) la valeur des chèques-cadeaux, langes jetables, livres, articles de la catégorie des vêtements de grossesse (à l'exception des soutiens-gorge d'allaitement) et pièces de rechange ; et (2) des éventuels frais de livraison à domicile. Pour recevoir cette carte-cadeau, il est nécessaire que tous les montants éventuellement encore dus au Vendeur dans le cadre de l'obligation d'achat soient payés et qu'au moins 5 articles aient été achetés sur la Liste de naissance, pour une valeur totale de minimum 250 €.

Les avantages liés à la publication et/ou à la clôture de la Liste de naissance peuvent valablement être octroyés à l'une des personnes au nom desquelles la Liste de naissance a été ouverte. Toute personne désignée comme Titulaire (p. ex. la Liste de naissance est au nom des deux parents) a le droit de clôturer la Liste de naissance ouverte à son nom (entre autres). Dans ce cas, cette personne s'engage à informer l'autre parent/le co-Titulaire que la liste a été clôturée et qu'elle a bénéficié des avantages éventuels. Le Vendeur est alors entièrement déchargé de l'obligation qu'il a remplie vis-à-vis de l'une des personnes au nom desquelles la Liste de naissance a été ouverte et/ou publiée.

Après la publication de la Liste de naissance, le Titulaire bénéficie également d'avantages supplémentaires, à savoir des bons de réduction ou de valeur (numériques) émis par la S.A. Éts Fr. Colruyt ou l'une des sociétés qui y sont liées, et/ou des bons de réduction ou de valeur (numériques) émis par des partenaires externes de Dreambaby. La composition concrète de ces avantages peut varier en fonction du moment de la publication de la Liste de naissance. Ces avantages ne sont valables que si les conditions établies dans ce cadre sont remplies.

- La liste de naissance peut être ouverte à partir du 1^{er} jour de la grossesse. Le Titulaire peut choisir de publier lui-même la Liste de naissance en ligne ou de la faire publier dans le Magasin de référence de son choix (magasin Dreambaby, DreamLand avec Shop Dreambaby ou Colruyt). Une liste de naissance peut être annulée tant qu'aucun article n'a été payé par un Donateur ou le Titulaire. Elle peut également l'être à tout moment suite à une fausse couche ou au décès de l'enfant ou de la mère lors de la grossesse ou de l'accouchement.
- Le choix d'un Magasin de référence est obligatoire. Ce choix est important du point de vue de la délivrance de conseils spécialisés (un magasin Dreambaby est le plus spécialisé), de l'assortiment d'articles de puériculture disponible, des possibilités de retrait, etc. Pour de plus amples informations, nous vous renvoyons vers nos magasins, notre site web ou notre Service clientèle.
- Pour pouvoir être publiée, la Liste de naissance doit comprendre au moins 5 articles et présenter une valeur minimale de 250 €.
- Le Titulaire peut ajouter ou supprimer des articles sur la Liste de naissance sans engagement, excepté en ce qui concerne les vêtements pour bébé et enfant et articles spécialement commandés pour lui par le Vendeur.
- Une obligation d'achat s'applique aux vêtements pour bébé et enfant mis sur la Liste de naissance (en ce compris les accessoires pour bébé et enfant) et aux Articles spécifiquement demandés par le Titulaire (articles n'appartenant pas à l'assortiment habituel du Vendeur et devant donc être commandés par ce dernier auprès du fabricant). Concrètement, cela signifie que le Titulaire doit régler lui-même le solde du prix si le(s) Donateur(s) n'a/ont pas payé la valeur totale de l'article au moment de la clôture de la liste de naissance, ou doit payer intégralement ces articles si aucun Donateur n'a participé au paiement.
- Le Vendeur n'a aucune obligation de conserver ou de mettre de côté les articles publiés sur la Liste de naissance. Sauf conventions contraires (ex. pour retrait anticipé), le Vendeur met les articles placés sur la Liste de naissance à la disposition du Titulaire deux semaines avant la date présumée de l'accouchement renseignée. En cas de modification de l'assortiment du fournisseur, ou lorsqu'un article n'est plus en stock, le Vendeur proposera une alternative au Titulaire, dans la mesure du possible et sans engagement. Si celui-ci refuse cette alternative, les montants éventuellement déjà versés seront convertis en chèques-cadeaux.
- Prix** : le prix (maximal) d'un article figurant sur la Liste de naissance est déterminé par le moment de sa publication. Pour les articles ajoutés ultérieurement, le prix est celui applicable au moment de leur publication sur la liste de naissance. Sauf disposition contraire expresse, le prix des articles figurant sur la liste de naissance ne sont jamais adaptés en fonction de promotions spécifiques telles que des actions de fournisseurs ou du Vendeur, des prix soldés et autres. Le Donateur paie uniquement le prix de l'article même, hors frais de livraison à domicile. Les articles dont le prix est de minimum 50 € peuvent être scindés par le Titulaire en tranches de minimum 25 €. Lorsque (1) des articles lourds ou encombrants devant obligatoirement être livrés à domicile sont placés sur la Liste de naissance ou (2) le Titulaire choisit de faire livrer un article à son domicile, les frais de livraison qui en découlent sont exclusivement à charge du Titulaire. Les frais de livraison s'élèvent toujours à 35 €. Aucune livraison n'est possible le dimanche ou les jours fériés.
- Paiement** : le Donateur peut payer en magasin, par carte bancaire ou par virement. Un Titulaire a également toujours la possibilité de payer lui-même des articles de la liste de naissance. Dans ce cas, il remplit, tout comme le Donateur, uniquement une fonction de paiement, mais est et reste évidemment l'acheteur des articles figurant sur la liste. Les chèques-cadeaux ou articles payés ne sont en aucun cas remboursés, à moins que des dispositions contraignantes de la législation relative aux consommateurs ne le prévoient, et ne peuvent en aucun cas être échangés contre de l'argent. Seuls les articles de la liste de naissance intégralement payés peuvent être livrés ou retirés. En fonction de la nature de l'article ou du choix du Titulaire, le Donateur peut ou non retirer lui-même l'article concerné afin de l'offrir.
- L'assortiment est vendu dans les conditions prévues par la législation belge et n'est pas destiné à une utilisation commerciale ou professionnelle. Les images figurant sur le site web et dans les catalogues, dépliants et autres supports imprimés ont un but illustratif et peuvent comporter des éléments n'appartenant pas à l'article proposé à la vente et/ou n'étant pas compris dans le prix de vente indiqué. Cela est cependant précisé dans la description écrite fournie par le Vendeur. En cas de doute ou d'éventuelle ambiguïté, le Titulaire ou le Donateur s'adresse au Vendeur pour s'informer correctement. Le Vendeur n'est pas responsable d'erreurs matérielles, de coquilles ou d'erreurs d'impression.
- Aucune livraison ne peut avoir lieu en dehors de la Belgique. Une livraison à l'adresse (du domicile) indiquée se fait systématiquement sur rendez-vous (date et heure). Le Vendeur s'efforce toujours de livrer les articles à domicile dans les temps, en fonction du stock disponible. La date de livraison communiquée par le Vendeur dépend généralement de celle du fournisseur. Lorsque le Vendeur ne peut pas respecter le délai convenu, il en informe le Titulaire. Le Vendeur ne peut être tenu responsable du non-respect du délai de livraison lorsque celui-ci est dû à un cas de force majeure ou est imputable à un tiers. Si un deuxième passage s'avérait nécessaire pour cause de non-respect du rendez-vous de livraison par le Titulaire, le Vendeur facturera des frais de livraison supplémentaires. Le Titulaire doit signer pour réception lors de la livraison. La responsabilité en cas de perte ou de détérioration de l'article est transférée au Titulaire au moment de la livraison. Les articles sont livrés à la porte d'entrée, au rez-de-chaussée. Le Titulaire se charge ensuite de tout autre (dé)placement. Certains articles requièrent un montage plus ou moins complexe ou certains travaux préparatoires (travaux de maçonnerie ou de terrassement, demande de permis, raccordement aux réseaux publics...). La responsabilité de ces travaux ainsi que du montage incombe au Titulaire.

13. Le Vendeur se réserve le droit d'annuler, sans notification préalable, la Liste de naissance en cas de constatations de fraude, d'abus ou de tout autre usage inapproprié ou si le bon fonctionnement du service le requiert.
14. **Droit de rétractation** : lorsque le Titulaire place un article sur la liste de naissance en ligne, par le biais du formulaire de contact ou par téléphone, il bénéficie d'un délai de réflexion de 14 jours calendriers après livraison de l'article. La livraison a lieu au moment où le Titulaire, le Donateur ou le tiers désigné par le Titulaire vient chercher l'article en magasin ou au moment où l'article est remis au Titulaire par le transporteur dans le cas d'une livraison à l'adresse (du domicile) indiquée. Ce délai de 14 jours calendriers permet au Titulaire d'évaluer l'article acheté comme il le ferait en magasin, en l'examinant et en l'inspectant. Pendant cette période, le Titulaire doit manipuler l'article acheté avec le soin nécessaire. Il ne peut donc débarrasser la marchandise que dans la mesure où cela est nécessaire pour exercer son droit d'inspection et d'essai. Pour se rétracter, le Titulaire informe le Vendeur de sa décision au travers d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (ex. dans un point de vente, par la poste, par téléphone via le Service clientèle ou par e-mail). Le Titulaire peut également utiliser le modèle de formulaire de rétractation disponible sur le site web www.dreambaby.be, mais il n'y est pas obligé.
15. **Retour** : le Titulaire dispose de 14 jours calendriers, à compter du jour suivant la livraison de l'article, pour le retourner.
- ① **Retour de petits articles (moins de 30 kg ou d'1,5 m)** : le Titulaire remet l'article dans son emballage d'origine, éventuellement déjà ouvert, le rapporte dans le Magasin de référence et indique clairement sur place qu'il souhaite exercer son droit de rétractation.
- ② **Retour de grands articles (plus de 30 kg ou d'1,5 m - par camion)** : le Titulaire contacte le Service clientèle Les collaborateurs du Vendeur lui indiquent la marche à suivre pour retourner l'article. En cas de rétractation, les frais liés au retour d'un article sont à charge du Titulaire. Lorsque l'article doit être retiré au domicile par le Vendeur, des frais de retour de 35 € seront facturés. L'article ne peut être retourné que s'il se trouve dans son état d'origine. Lorsque l'article n'est plus vendable parce que le Titulaire ne s'est pas limité à sa simple inspection, la dépréciation de l'article lui sera facturée.
16. **Remboursement après rétractation** : le Vendeur rembourse le Titulaire en cas de rétractation correcte. Dans le cadre de la rétractation, le Titulaire accepte expressément que l'argent reçu par l'entreprise lui soit remboursé personnellement, et non au Donateur.
- ① Si l'article était déjà en possession du Titulaire, il fera l'objet d'un contrôle par le Vendeur lors de sa réception avant de procéder au remboursement sous la forme d'un bon de valeur. Ce bon de valeur est valable pendant un mois après sa date d'émission et ce, pour tout l'assortiment Dreambaby et DreamLand. Si la Liste de naissance est déjà clôturée, le montant du remboursement est diminué du pourcentage de réduction de 10% ou 15% déjà reçu par le Titulaire sous la forme d'une carte-cadeau lors de la clôture de la Liste. Si le Titulaire retourne l'ensemble des articles livrés, les frais d'envoi éventuels qu'il a déjà payés pour la livraison à domicile lui sont également remboursés. Les frais de retour tels que définis au point 15 sont toutefois déduits du montant à rembourser.
- ② Si l'article n'avait pas encore été remis au Titulaire au moment de la rétractation, le remboursement est effectué sous la forme d'un chèque-cadeau placé sur la Liste.
17. **Non-application du droit de rétractation** : si le Titulaire place un article sur la Liste de naissance par l'intermédiaire d'un de nos collaborateurs en magasin, il ne bénéficie pas du délai de réflexion de 14 jours calendriers après livraison. Il a en effet eu tout le loisir d'examiner l'article sur place et d'y obtenir au minimum toutes les informations dont il avait besoin pour prendre la décision de placer l'article sur la liste de naissance en toute connaissance de cause. Dans certains cas, la loi stipule qu'il ne faut pas prévoir de délai de réflexion, même si l'achat a eu lieu à distance ou en dehors de l'établissement commercial du Vendeur. Le droit de rétractation ne s'applique pas aux articles suivants, entre autres : (a) articles ne pouvant être renvoyés pour des raisons de protection de la santé ou d'hygiène lorsqu'ils ont été descellés (ex. tire-lait, gourde pour bébé) ; (b) articles audio ou vidéo ou logiciels informatiques qui ont été descellés ; (c) articles conçus spécifiquement selon les spécifications du Titulaire ou clairement destinés au Titulaire ou à une personne spécifique. Il s'agit, par exemple, d'un article commandé spécialement pour le Titulaire et n'appartenant normalement pas à l'assortiment du Vendeur.
18. **Garantie. Garantie légale** : le Titulaire bénéficie de la garantie légale de deux ans à compter de la livraison en cas de défauts de conformité. Cette garantie couvre la réparation ou le remplacement de l'article défectueux. Si la réparation ou le remplacement s'avèrent cependant être impossibles, disproportionnés pour le Vendeur ou à l'origine de graves désagréments pour le Titulaire, le Vendeur s'engage à accorder au client une réduction de prix appropriée ou, en cas de non-conformité majeure, à dissoudre le contrat d'achat et à rembourser intégralement l'article, moyennant sa restitution par le client. Toutes réclamations pour non-conformités doivent être communiquées immédiatement au Vendeur, au plus tard dans les deux mois calendriers suivant le jour de la constatation du défaut concerné, sous peine de déchéance du droit d'exercer un tel recours. En cas de non-conformité d'un article livré à domicile, le Titulaire doit prendre contact avec le Service clientèle pour convenir des modalités pratiques concernant le retour de l'article au Vendeur. Ce dernier peut décider de retirer l'article non conforme à la porte d'entrée, au rez-de-chaussée, ou de faire réparer l'article à domicile. Lorsque le Titulaire omet de retirer un article réparé, malgré plusieurs avis du Vendeur, ce dernier l'informe encore une dernière fois de la date limite de retrait par lettre recommandée. Si, deux semaines après ce courrier, le Titulaire n'a pas retiré l'article ou n'a pas pris rendez-vous pour ce faire, le Vendeur en conclut que le Titulaire a renoncé à l'article. **Garantie commerciale** : le Vendeur accorde
- une garantie commerciale sur certains articles. Celle-ci n'affecte pas la garantie légale. Sauf spécification contraire, le délai de la garantie commerciale prend cours au même moment que celui de la garantie légale. Pour chaque article, des informations détaillées concernant la garantie commerciale peuvent être obtenues auprès du Service clientèle. **Exclusions** : la garantie légale ou commerciale ne s'appliquera pas en cas de non-conformité résultant d'un accident, d'une aggravation de l'état par négligence, d'une chute, d'une utilisation de l'article contraire à la finalité et à l'usage pour lesquels il a été conçu, du non-respect des instructions d'utilisation ou du mode d'emploi, d'adaptations ou de modifications apportées à l'appareil, d'une utilisation brutale, d'un montage incorrect, d'un mauvais entretien ou d'une utilisation anormale, commerciale, professionnelle, incorrecte ou inappropriée. La garantie exclut également l'usure normale. Elle n'est pas non plus accordée après une intervention par un tiers non recommandé par le Vendeur. Avant l'utilisation, le Titulaire doit toujours lire attentivement la notice d'instructions et/ou d'assemblage. **Garantie du constructeur** : outre la garantie légale ou l'éventuelle garantie commerciale du Vendeur, certains articles sont également couverts par une garantie du constructeur accordée par le fabricant et fournie dans l'emballage. Pour bénéficier de cette garantie, le Client doit satisfaire aux conditions fixées par le fabricant et s'adresser directement à lui.
19. **Reprise des anciens appareils électriques ou électroniques** : le Titulaire a le droit de remettre son ancien appareil électrique ou électronique lors de l'achat d'un nouvel appareil du même type. S'il souhaite bénéficier de ce service en cas de livraison à domicile, il doit contacter le Service clientèle au plus tard 4 jours avant la livraison.
20. **Validité des Conditions** : si l'une des dispositions des Conditions générales Xtra Listes de naissance Dreambaby s'avérait nulle, non valable, non contraignante ou illégale, les autres dispositions continueraient à produire leur plein effet. Le vide ainsi laissé dans les Conditions générales Xtra Listes de naissance Dreambaby par la disposition nulle, non valable, non contraignante ou illégale sera comblé, conformément à la législation en vigueur, par l'application d'une disposition valable se rapprochant le plus possible du but économique original. Le fait que le Vendeur omette d'exiger la stricte application d'une ou de plusieurs disposition(s) des présentes Conditions ne peut pas être considéré comme une renonciation tacite aux droits dont il jouit et ne l'empêche pas d'exiger ultérieurement le respect strict de ces dispositions.
21. **Questions ou plaintes** : pour toute question ou plainte, le Titulaire ou Donateur peut s'adresser dans un premier temps au Service clientèle. Si la solution proposée par notre Service clientèle ne satisfait pas le Titulaire ou Donateur, celui-ci peut contacter l'Ombudsman du Commerce. Il s'agit d'une instance indépendante et neutre, reconnue par le SPF Économie, qui propose un service de conciliation gratuit. Un formulaire de plainte électronique peut être envoyé par le Titulaire ou Donateur sur www.ombudsmanducommerce.be à cet effet. Ce formulaire peut également être téléchargé et renvoyé par e-mail à info@ombudsmanducommerce.be ou par courrier à l'adresse Ombudsman du Commerce, Avenue E. Van Nieuwenhuyse 8, 1160 BRUXELLES. Si aucune conciliation ne s'avère possible, le litige est alors du ressort des tribunaux belges compétents et soumis au droit belge. Si le Titulaire ou Donateur n'est pas domicilié en Belgique, il peut également contacter notre Service clientèle dans un premier temps. Si aucune solution n'est trouvée par ce biais, le Titulaire ou Donateur peut alors s'adresser, pour ses achats en ligne, à la plateforme européenne de Règlement en ligne des litiges (<http://ec.europa.eu/odr>) dans sa propre langue.
22. **Protection de la vie privée et des données à caractère personnel** : l'utilisation du service comme spécifier dans ces conditions générales nécessite la collecte et le traitement des données à caractère personnel du Client Xtra. La protection des données à caractère personnel du Client Xtra revêt une importance capitale pour Dreambaby. Dès lors, Dreambaby s'efforce de les protéger au mieux et de toujours garantir les droits du Client Xtra lors de l'utilisation de ces données, conformément aux règles applicables en matière de protection de la vie privée et des données à caractère personnel. Dreambaby traite les données à caractère personnel du Client Xtra aux fins et sur la base des fondements juridiques tels que décrits dans la Déclaration de confidentialité Xtra. Cette déclaration peut être consultée en ligne ou obtenue auprès du Service clientèle ou dans un magasin des Marques Participantes Xtra., sur demande. Des modifications sont susceptibles d'y être apportées de temps à autre. Le Client Xtra s'engage à informer le Service clientèle en temps opportun de toute modification concernant ses données habituelles: e-mail, identification et adresse, afin de permettre à Dreambaby de fournir un service correct. Ce service comprend notamment l'enregistrement, le traitement et la gestion corrects de la Liste de naissance ainsi que le traitement des achats et des paiements effectués dans le cadre de la Liste de naissance. Cela comprend également l'octroi correct des avantages mentionnés dans les présentes Conditions générales. Cette disposition ne s'applique pas aux clients qui ne sont pas des Clients Xtra, tels que le Donateur qui souhaite payer un article de la Liste de naissance hors ligne, dans un point de vente.

v0201812180